Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP FORMULA 1365

Numéro de la matière : 222235C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	ambre
Odeur	forte, de solvant, type hydrocarbure

### Classification SGH

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 4
Corrosion cutanée : Catégorie 1A
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules : Catégorie 2

germinales

Cancérogénicité : Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour : Catégorie 2

certains organes cibles -

exposition unique

Toxicité spécifique pour : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

certains organes cibles exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

: Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact

cutané ou d'inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la

suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Conseils de prudence Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le

récipient fermé de manière étanche.

**Elimination:** 

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination

conformément à la réglementation locale.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### **Composants dangereux**

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
dichlorométhane	75-09-2	>= 60 - < 80
phénol	108-95-2	>= 10 - < 30
acide formique	64-18-6	>= 5 - < 10
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-16	68584-22-5	>= 3 - < 7
Alcools en C9-11 éthoxylés	68439-46-3	>= 1 - < 5
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	>= 1 - < 5

### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

yeux

: Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Version 3.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent ne pas être observés lors de l'exposition.

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation, brûlures et douleur.

Les symptômes d'une surexposition peuvent inclure la désorientation; des vertiges; et de la confusion. Peut progresser vers une perte de conscience, une paralysie et des convulsions.

Les effets aigus de la toxicité spécifiques à l'organe cible varieront selon le type d'exposition (oral, cutané ou inhalation), l'organe ou le système affecté, et toute condition médicale préexistante. Les symptômes peuvent comprendre des difficultés respiratoires, une douleur abdominale, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des vomissements, une dépression du système nerveux central, une vision trouble, des crises épileptiques, et une perte de conscience - potentiellement mortelle.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou vertiges.

Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la bouche et de la gorge.

Les symptômes peuvent varier selon l'organe ou le système ayant été affecté. Ces effets sont généralement reflétés de manière réduite ou variée, et peuvent inclure des crampes, des enflures, des problèmes respiratoires, ou une douleur générale.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Peut provoquer le cancer.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Avis aux médecins

: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

 Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Composés chlorés Oxydes de soufre

phosgène

Méthodes spécifiques

d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour la protection de l'environnement

: Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: Défense de fumer.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

Conserver à l'écart des métaux.

À conserver à l'abri des bases et des alcalis.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
dichlorométhane	75-09-2	TWA	50 ppm 174 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	25 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 174 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
phénol	108-95-2	TWA	5 ppm 19 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5 ppm	CA BC OEL
		VEMP	5 ppm 19 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	5 ppm	ACGIH
acide formique	64-18-6	TWA	5 ppm 9.4 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	10 ppm 19 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5 ppm	CA BC OEL
		STEL	10 ppm	CA BC OEL
		VECD	10 ppm 19 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP	5 ppm 9.4 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	5 ppm	ACGIH
		STEL	10 ppm	ACGIH

### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres	Échantillo	Heure	Concentrati	Base
		de contrôle	n	d'échanti	on	
			biologique	llonnage	admissible	

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

DICHLOROMETHANE	75-09-2	Dichloromét hane	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'expositi on ait cessé)	0.3 mg/l	ACGIH BEI
PHENOL	108-95-2	Phénol	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'expositi on ait cessé)	250 mg/g créatinine	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et

des douches de sécurité sont proches des emplacements des

postes de travail.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Aspect : liquide

Couleur : ambre

Odeur : forte, de solvant, type hydrocarbure

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : 42.78 °C

Point d'éclair

ne forme pas d'étincelles

Taux d'évaporation : non déterminé

Limite d'explosivité, : 23 %(V)

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : 12 %(V)

Pression de vapeur : 272 hPa

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.19 g/cm3

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble Solubilité dans d'autres : insoluble

solvants

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants

Bases Métaux

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone

Phosgène

Chlorure d'hydrogène gazeux

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Les symptômes peuvent inclure boursouflure, irritation,

brûlures et douleur.

Les symptômes d'une surexposition peuvent inclure la désorientation; des vertiges; et de la confusion. Peut

progresser vers une perte de conscience, une paralysie et des

convulsions.

Les effets aigus de la toxicité spécifiques à l'organe cible varieront selon le type d'exposition (oral, cutané ou inhalation), l'organe ou le système affecté, et toute condition médicale préexistante. Les symptômes peuvent comprendre des difficultés respiratoires, une douleur abdominale, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des vomissements, une dépression du système nerveux central, une vision trouble, des crises épileptiques, et une perte de conscience - potentiellement mortelle.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou vertiges.

Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la bouche et de la gorge.

Les symptômes peuvent varier selon l'organe ou le système ayant été affecté. Ces effets sont généralement reflétés de manière réduite ou variée, et peuvent inclure des crampes, des enflures, des problèmes respiratoires, ou une douleur générale.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Peut provoquer le cancer.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Group 2A: Cancérigène probable pour l'Homme

dichlorométhane 75-09-2

Group 2A: Cancérigène probable pour l'Homme

ACGIH Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme

dichlorométhane 75-09-2

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est

inconnue chez les humains

### Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : 380.2 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par

inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : 10.97 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : 1,584 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

Alcools en C9-11 éthoxylés:

Toxicité aiguë par voie

: DL50 oral Rat: 1,400 mg/kg

orale

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Version 3.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

### **Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

Donnée non disponible

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel de bioaccumulation

### **Produit:**

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau
Composants:
phénol:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1.46

octanol/eau

**solvant naphta aromatique lourd (pétrole) :** Coefficient de partage: n- : log Pow: 4.2

octanol/eau

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Version 3.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

### **Produit:**

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN2922, CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S., (PHENOL, FORMIC ACID), 8, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN2922, CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S., (PHENOL, FORMIC ACID), 8, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN2922, Corrosive liquid, toxic, n.o.s., (PHENOL, FORMIC ACID), 8, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN2922, Corrosive liquid, toxic, n.o.s., (PHENOL, FORMIC ACID), 8, (6.1), II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN2922, Corrosive liquids, toxic, n.o.s., (PHENOL, FORMIC ACID), 8, (6.1), II

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Version 3.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Danger pour la santé nger:



Corrosion



Mention d'avertissement Mentions de danger Danger:

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

**Prévention:** Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage:** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la

Version 3.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

réglementation locale.

Version:	3.2
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.